

Le patrimoine, une notion récente

Par M. Jean-Paul Rolland

Le patrimoine, une notion récente

Désireux de familiariser le grand public avec les monuments historiques publics ou privés, Jack Lang, ministre de la Culture, lança, en 1984, la « Journée Portes ouvertes dans les monuments historiques ». Rebaptisées « Journées européennes du Patrimoine » en 1992, elles attirent désormais des millions de Français et d'Européens le troisième dimanche de septembre.

Nous habitons tous un territoire sur cette planète Terre, et, ces territoires ont tous un patrimoine différent. Ils sont constitués d'éléments emblématiques qui composent l'identité de notre territoire. C'est-à-dire que nos habitations, les monuments, les pratiques culturelles de ses habitants... font la spécificité de notre région en l'occurrence la Bretagne et particulièrement notre pays de Guingamp.

Le patrimoine est tous les jours sous nos yeux et accessibles à tous ; mais savons-nous bien le regarder et l'apprécier ? Afin de le comprendre, de l'interpréter, pourquoi est-il ainsi ? Qui l'a construit ? Quelle est son histoire ? On ne défend et respecte bien que ce que l'on connaît.

Le patrimoine est vivant. Il représente le vivre ensemble et n'est pas figé. Il est dynamique et évolue constamment. Par sa dimension intergénérationnelle et parce qu'il se transmet, le patrimoine est au cœur de l'attachement à leur territoire par les Bretonnes et les Bretons. Il permet également, grâce à des amateurs éclairés, en outre, qui en ont la clé de compréhension de ces monuments, de beaux moments de partage et de communion afin que les habitants de la ville de Guingamp en soient fiers !

Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, maritime, ainsi que la mémoire de ses habitants... Bref, tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays.

Les journées du patrimoine : une vertu fédératrice précieuse ! Depuis maintenant quarante ans elles permettent aux Françaises et Français de s'appropriier ou se réappropriier les legs de nos générations précédentes. Nous découvrons ou redécouvrons ensemble l'histoire locale ou nationale dont nous héritons, fiers des œuvres d'art, des monuments qu'elle a produits et des personnages qui l'ont porté, nous inscrivant ainsi dans un temps long.

Est-on en voie de revenir au point de départ où le monument ne sera jugé que par rapport à son utilité, l'esthétique et l'Histoire étant à nouveau délaissées ? Ou bien vivons-nous les prémices d'une nouvelle ère en la matière, où tous ensemble, au même moment, nous affirmerons vouloir faire vivre notre patrimoine ?

Les nouvelles générations élevées dans l'indifférence religieuse, dans une foi au rabais, dans une société matérialiste, seront tentées par un désintérêt pour des monuments qui ne leur parleront pas plus qu'un temple antique. Nos ancêtres nous ont légué des trésors architecturaux, mais qui ont été édifiés parce qu'ils étaient animés d'une grande foi. Pouvaient-ils imaginer alors que viendrait un temps où l'existence et l'utilité des églises seraient remises en question ? Il est vrai aussi que l'éclatement des familles pour cause d'éloignement (mariages, professions) ont été, et sont toujours à l'origine de l'éclatement des paroisses dont l'église était le centre. Le paroissien est devenu nomade.

Alors l'attachement à un sanctuaire qui jadis était le point de repère d'une vie chrétienne (baptêmes, communions, mariages, obsèques et fêtes religieuses) semble en beaucoup de lieux comme avoir achevé sa vocation.



Hôtel de la monnaie ou l'Auberge du Cheval blanc puis Hôtel de l'Empereur, puis celui des Voyageurs. Novembre 2023.

Qu'est-ce que le patrimoine ?

Le terme latin *patrimonium* désigne l'héritage que l'on tient de son père et sur lequel on veille pour le transmettre à ses enfants. Le Patrimoine est l'héritage commun ; soit on le disperse, soit on essaie de le valoriser. Il appartient à celui qui le regarde et le visite. Il n'existe que parce qu'on va le visiter et que l'on se l'approprie en le visitant.

C'est dans cette seule acception que le mot est utilisé jusqu'à la Révolution française. Elle s'est conservée mais le mot « patrimoine » a pris aussi un sens public quand, le 2 octobre 1789, l'Assemblée constituante, en mettant les biens du clergé à la « disposition de la Nation », a créé une nouvelle notion : le patrimoine n'est plus seulement individuel, il est devenu bien collectif.

L'instruction de l'An II aux administrateurs de la République, puis le rapport de l'abbé Grégoire à la Convention en août 1794, formulent alors une conception du patrimoine très proche de la nôtre : les monuments¹ doivent être protégés en vertu de l'idée que les hommes ne sont « que les dépositaires d'un bien dont la grande famille a le droit de vous demander des comptes » (rapport de l'abbé Grégoire à la Convention, août 1794).

La politique de protection des monuments se met en place avec Guizot, qui décide en 1830 la création d'un poste d'Inspecteur général des monuments historiques. La législation de la protection est instituée par la loi du 31 décembre 1913, suivie de celle du 2 mai 1925 régissant l'inscription à l'Inventaire supplémentaire. Mais c'est surtout dans les années 1960 que le patrimoine est devenu une préoccupation majeure.

Face aux bouleversements sociaux subis par l'immense majorité des Français - urbanisation, déracinement géographique, familial, social, transformations technologiques et professionnelles - le

¹ Le mot monument (du latin *monere*) signifie étymologiquement : ce qui nous avertit.

Le monument fournit un repère dans le temps et l'espace.

De même qu'un homme privé de mémoire est incapable de s'adapter ou de créer, une société sans passé serait incapable de construire son futur.

patrimoine constitue un lien privilégié entre passé, présent, avenir et donc un facteur de stabilisation. En 1978 est créée la Direction du patrimoine au sein du ministère de la culture².

Dans les années 1970, on a détruit beaucoup de centres historiques dans les villes pour construire des centres commerciaux qui vieillissent très mal. Maintenant on s'aperçoit que les villes qui ont été réhabilitées sont devenues attirantes.

C'est un facteur d'attractivité pour ses habitants mais également pour les touristes. Et, il faut faire de cette attractivité des projets culturels, économiques (par exemple le Puy du Fou...) et là cela n'est pas simple car il faut posséder une conscience politique du patrimoine identitaire (animer les monuments apporte des ressources !). Le patrimoine est trans-courant politique.

Mais certains de ces monuments sont en péril d'où le cri de désespoir poussé par Stéphane Bern. Les nouveaux monuments du XXe siècle (Grande arche de la défense, Centre Pompidou...) sont d'un coût d'entretien phénoménal.

Maison Gousset, à pan de bois, 35, place du Centre à Guingamp après rénovation, 2022.



La conservation du patrimoine

L'Air, le Feu, la Terre, l'Eau seront les 4 éléments clefs pour entrer dans le monde de la conservation préventive bien maîtrisée.

L'Air

Il contient des éléments polluants, gaz provenant des activités humaines et des particules solides. *L'humidité relative : il existe des valeurs optima de conservation qu'il est souhaitable de respecter. Mais ce sont avant tout les variations brutales et répétées du taux d'humidité qu'il faut éviter.*

La zone de confort pour l'homme se situe à environ 50% ; pour les œuvres d'art et pour les métaux : 30% et pour les meubles : 55%. La pollution atmosphérique et l'humidité provoquent des dégâts considérables sur les œuvres exposées.

Les matériaux réagissent plus ou moins selon leur hygroscopicité (aptitude à absorber ou à céder facilement de l'eau). Les plus fragiles sont le bois et ses assemblages (marqueterie, mobilier, sculptures), le papier (livres, dessins, gravures), le parchemin, les cuirs, les textiles, les peintures sur bois et sur toile.

² Si la valorisation des lieux historiques par leur ouverture au public est un enjeu national et éducatif, c'est aussi un enjeu économique. S'engager à protéger le patrimoine, c'est se projeter dans le futur. L'éducation au patrimoine transforme le simple promeneur en témoin sensible, à la fois héritier des générations passées et relais pour les générations futures.

Les altérations les plus visibles sont les apparitions de fentes, le décollement de la couche picturale, l'éclatement des panneaux.

Les pollutions sont liées aux gaz polluants (dioxyde de soufre, oxyde d'azote que l'on retrouve dans les pluies acides) ou au gaz carbonique. Les particules vivantes telles que les pollens, les spores, les levures ou les bactéries peuvent être redoutables lorsqu'elles trouvent un milieu favorable à leur développement. Les particules non vivantes sont les suies, les poussières et les fumées.

Les altérations outre l'effet inesthétique des couches de poussière, certaines cendres (d'origine industrielle) altèrent la pierre en formant des croûtes noires actives qui érodent progressivement les surfaces sculptées entraînant la dégradation des couleurs et la fragilisation des fibres pour les textiles, la décoloration des peintures, l'écaillage des polychromies et des peintures sur bois et toile, la corrosion des métaux et l'éclatement des céramiques par croissance des sels...

Comment agir ?

- Contrôler l'humidité relative, placer les objets de grande valeur sous vitrine où l'atmosphère est plus facilement contrôlable ;
- Veiller à ce que l'installation de chauffage ne perturbe pas l'équilibre du lieu (retenir que l'air pulsé dessèche l'atmosphère tandis que les panneaux radiants à gaz libèrent de la vapeur d'eau) ;
- Dépoussiérer les objets ;
- Empêcher la végétation de se développer sur les pierres des bâtiments ; limiter l'émission des gaz (soumis à la loi).

Le Feu

Cet élément naturel et mythique est présent à notre monde soit sous sa forme la plus violente, l'incendie, soit sous des formes utiles : la lumière et la chaleur.

La lumière. Lorsqu'on estime qu'un objet n'est pas mis en valeur, on sous-entend qu'il n'est pas suffisamment éclairé. Malheureusement, la lumière naturelle ou artificielle, si elle n'est pas contrôlée, est une source importante d'altération des matériaux organiques (textiles, papier, cuir...). Les rayons ultra-violets sont les radiations les plus nocives.

Comment agir ?

- Mettre des filtres devant les sources lumineuses, des rideaux sur les fenêtres pour la lumière naturelle ;
- Limiter l'intensité de l'éclairage (150 lux), ainsi que l'exposition (l'effet est cumulatif) ;
- Vérifier la position des sources lumineuses (échauffement dangereux surtout avec les halogènes).

L'incendie. Négligence ou crime, le feu fait annuellement encore des ravages. Aux méfaits du feu, à la chaleur, à la fumée, s'ajoutent ceux de l'eau.

Comment agir ?

- Respecter les consignes de sécurité ;
- Choisir des matériaux incombustibles lorsque c'est possible ;
- Limiter les aires par des cloisons coupe-feu,
- Respecter les normes en vigueur pour les installations électriques ;

- Installer des systèmes de détection, des trappes de désenfumage, des dispositifs d'évacuation et d'extinction automatique ;
- Installer des paratonnerres ;
- Posséder des extincteurs en nombre suffisant à poudre sèche ou au dioxyde de carbone régulièrement contrôlés.

La Terre

La législation concernant la protection des abords des monuments historiques n'est pas toujours appliquée.

La pollution esthétique. Cette notion combien délicate de la protection des abords des bâtiments fait difficilement son chemin dans l'esprit du public et des élus, qui, s'ils reconnaissent de plus en plus la valeur documentaire du patrimoine architectural, admettent encore mal la nécessité absolue de préserver les rapports qui l'unissent au paysage.

Comment agir ?

- Prendre conscience que la préservation des abords d'un monument importe autant que la conservation du monument lui-même ;
- Appliquer la réglementation existante, notamment la loi de 1943 sur les périmètres de protection, la loi du 7 janvier 1983, concernant les zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU) et la loi du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages.

La pollution biologique. Les espèces animales (insectes et animaux supérieurs) sont sources importantes de pollution. Les champignons et moisissures menacent le bois, les documents, les livres... les insectes susceptibles de creuser des cavités détériorent les pierres tendres ; les xylophages s'attaquent aux bois sous toutes ses formes ; les oiseaux, les pigeons, les corvidés provoquent deux types de dégradation : mécaniques par leurs griffes et bec ainsi que la nidification ; physico-chimiques par l'action des excréments (attaques superficielles par les fientes acides et les bactéries qu'elles véhiculent) et comme milieu fertilisant pour l'implantation ultérieure de végétaux.

Comment agir ?

- La conservation préventive reste la seule action permettant d'éviter des traitements désinfectants (contrôle de l'humidité atmosphérique, de la température) ;
- Des dispositifs mécaniques (fils électrifiés, pics aiguilles), sonores, chimiques (produits éloignant, glu), biologiques (poison, contraceptifs).
- Par le bon entretien des bâtiments et des toitures avec enlèvement systématique des nids et des fientes reste la meilleure arme.

L'Eau

Elle est indispensable à la vie sur la Terre mais faute d'être maîtrisée elle peut devenir un agent actif de destruction pour les éléments du patrimoine.

La pluie. Les précipitations agissent directement sur la façade des monuments, s'infiltrant dans les murs. L'alternance humidification/séchage est à l'origine des dégâts observés dans les matériaux.

Les nappes phréatiques. Comme leur niveau varie, elles influent sur les remontées capillaires dans les édifices, entraînant avec elles des sels dissous (nitrates, sulfates) et des micro-organismes. L'humidité

tend ensuite à s'évaporer à une certaine hauteur qui détermine la frange capillaire. Cette évaporation s'effectue d'autant plus facilement que le matériau est perméable à la vapeur d'eau. Ainsi la présence de ciment à la base d'un mur décoré de peinture empêchant l'évaporation de l'eau dans la partie basse du mur, de même, l'asphaltage d'une place d'église invitera l'eau à remonter dans les murs, alors qu'auparavant l'évaporation se faisait directement à partir du sol.

L'eau apportée par l'homme. L'entretien d'un bâtiment peut conduire à un apport excessif d'humidité (lavage du sol à grandes eaux...); l'installation de conduite d'eau présente des risques (fuites, condensation...)

Depuis quelques années, on utilise de manière inconsidérée des pompes haute pression sous le prétexte fallacieux de nettoyage des pierres. Il faut savoir que celle-ci, si elle est calcaire, elle enlève la couche protectrice qu'elle secrète une fois pour toute que l'on nomme le calcin. Si elle granitique, la haute pression désolidarise les trois éléments (quartz, feldspath et mica) et le gel ainsi que la chaleur finiront l'œuvre de destruction du délitement du matériau. Les prochaines générations ne pourront plus admirer la beauté de la pierre sculptée, ni lire les inscriptions sur l'œuvre.

Comment agir ?

- Vérifier souvent que les chenaux ou gouttières ne soit pas bouchés ou détériorés afin que les eaux de pluies soient évacuées correctement ;
- Veiller à l'entretien des édifices, ne pas attendre que le lierre ou les plantules qui poussent entre les pierres (apportées par les fientes des oiseaux) envahissent ou prennent trop d'ampleur et fragilisent la maçonnerie ;
- Assurer la maintenance continue des huisseries avec utilisation de la brosse et de l'eau sans agent agressif pour le nettoyage, entretenir fréquemment les boiseries avec des lasures ou peintures... etc. ;
- Pour la statuaire en place, ne pas les appuyer contre les murs froids et humides ; les faire reposer sur une feuille de plomb posée sur la console afin que l'humidité ne remonte pas par la base ;
- Utiliser la chaux aérienne à la place du ciment, celle-ci laisse passer l'humidité dans les deux sens ;
- Ne pas repeindre les statues sous prétexte de leur « redonner un coup de jeunesse », vous faites plus de mal que de bien ;
- Utiliser un produit dénommé **Liberon** qui est de la même famille que le Xylophène (celui-ci ayant tendance à tacher les polychromies, car liquide gras) mais qui permet d'éviter les attaques d'insectes xylophage.



Le parquet du chœur de la basilique de Guingamp en point de Hongrie mis en place en 2022

Nous ne pouvons que féliciter toutes les personnes qui contribuent aux restaurations de toutes ces œuvres d'art que nous rencontrons encore autour de nous. En se disant qu'au XXIème siècle il y a encore des hommes et des femmes qui savent travailler de leurs mains comme faisaient leurs ancêtres il y a plusieurs siècles. Ce genre de travail ne se fait qu'avec « l'amour de son métier » et le souci de la réalisation de belles choses qui réjouissent le cœur des humains !

Tous ces ouvriers d'art, au-delà de la beauté du bâtiment ou de l'attachement de chacun, redonnent vie aux joyaux de nos ancêtres, imprégnée de leur foi, transmise en témoignage à nos descendants. Ils ont œuvré, imprimant dans chaque détail, toute l'étendue de l'amour de leur métier et la maîtrise de leur art, héritiers de siècles de savoir-faire.

Toutes ces mesures de bon sens ne peuvent que pérenniser notre patrimoine. À l'heure où les budgets sont serrés faisons preuve de prévoyance et de responsabilité envers nos générations qui vont en hériter !

Jean-Paul ROLLAND

Novembre 2023